

Synthèse nationale des enjeux

Congrès de Nantes Octobre 2009

Emmanuel RICARD



Initiation du projet

- Travail lancé en Mars 2008 avec pour objectif :
- Réagir sur la place de la promotion de la santé dans la future loi et les rapports préliminaires
- Repositionner la prévention face au soin et médicosocial
- Mobiliser les acteurs régionalement
- Impacter sur les débats, sur le texte de loi et sa suite

Méthode

- Organisation de contributions et débats dans les 26 régions
- Mobilisation d'un réseau organisé autour des SRSP, adhérents, partenaires intéressés
- En région des modalités d'organisations très diverses :
groupe de travail avec ou sans débats, débat seul ou après enquêtes par questionnaires, formules mixtes
- Centralisation des informations et restitution par un site de valorisation spécifique
www.sfspenregion.fr

Résultats

- Mobilisation de la totalité des 26 régions
- Grande variété de portage
- + de 3400 personnes ayant contribué ou participé aux débats
- Variété et diversité des participants
- Débats soit centralisé dans la ville principale de la région soit décentralisation (3 ou 4 débats dans villes principales ou dépts avant une synthèse

Enjeu 1 : Apports et périmètre de la promotion de la santé

- Ne pas restreindre la promotion de la santé à l'éducation pour la santé, stabiliser définition et diffuser culture de la PS (élus, presse,...).
- Dépasser l'approche médicalisée de la santé
- Mieux prendre en compte les déterminants de santé : environnement physique , environnement social, et compétences des individus
- Rapprocher ARS et universités sur la Prévention

Enjeu 2 : Reconnaître les acteurs de la promotion de la santé et faciliter le développement de leurs compétences

- Tension entre reconnaissance de la spécificité des compétences des acteurs de la PES et la diffusion de la participation (PS pb de tous).
- Formalisation des emplois de PS avec des formations initiale et continue qualifiante et le développement de Validation des Acquis d'Expérience
- Formation initiale et continue pour les professionnels de la santé, de l'éducation et les acteurs de PS et associatifs des autres champs
- Que la région s'implique sur la formation car c'est son domaine de compétence et s'aligne sur un développement local de formation adaptée

Enjeu 3 : Gouvernance de la promotion de la santé dans les ARS : démocratie et temporalité

- Avoir un pôle de PS clairement identifié dans l'ARS
- Construire un diagnostic partagé avec les différents acteurs (collectivités, autres institutions concernés professionnels, opérateurs, usagers, citoyens...)
- Importance du rôle contributif de la conférence régionale de santé (pas que des avis mais doit pouvoir faire également des propositions/évaluations)
- Garantir la représentativité et Organiser la participation des territoires aux processus de propositions et d'avis.
- Garantir des moyens de fonctionnement à la CRSA

Enjeu 4 : Un financement adapté (vertueux, fiable, durable, solide...)

- Limitation de la procédure de l'appel à projet annuel au profit du développement de projets de contrats pluri annuels
- Derrière le développement de Pôles de compétences, favoriser des pratiques coopératives et de mutualisation plutôt que des pratiques concurrentielles
- Etudier les possibilités d'appels aux financements privés selon des règles claires (transparence, respect de l'indépendance et cadre éthique) .

Enjeu 5 : Accompagnement de la mise en œuvre de la politique de promotion de la santé

- Coordination des acteurs notamment créer ou maintenir les coordinations territoriales.
- Développer les activités du Pôle régional de compétence notamment le partage d'expériences.
- Elaboration d'un SREPS de 2eme Génération
- Maintenir les acquis du GRSP en terme de Collaboration et pluridisciplinarité
- Coordination et mutualisation des expériences des ARS

Enjeu 6 : structures et intervention qui contribuent à la promotion de la santé

- 3 types de structures
- Les milieux de vies (entreprises , écoles, communes, hopitaux , prisons...)
- Les structures dont la promotion de la santé est l'objet principal (pole de compétences
- Tout regroupement d'individus et de personnes qui y concourent : groupe d'habitants, de citoyens
- Proposition des différents critères de reconnaissance
 - Respect de la charte de Ottawa
 - Adaptation aux besoins des habitants
 - Articulation entre volonté politique et initiative de la population
 - Volonté de travail en réseau
 - Processus de développement de ces compétences en PS

Enjeu 7 : Intersectorialité

- Relation entre politiques de santé et politiques des autres secteurs : relation entre les différentes politiques
- Ouverture à d'autres modes de fonctionnements, logiques et thématiques (Ex AGENDA 21)
- Freins financements sectorisés et non perennes, financer la coordination
- Condition : investissement des décideurs,

Enjeu 8 : Complémentarité des interventions en santé auprès des populations

- Complémentarité des politiques, des acteurs en Promotion de la santé (cf. différents plaidoyers...alcool, tabac, obésité...)
- Complémentarité du soin, du social et de la promotion de la santé (ARS et direction de la cohésion sociale...)
- Complémentarité des calendriers et des financements
- Complémentarité entre professionnels et bénévoles

Conclusions

- Objectif de mobilisation présenté de + de 2000 atteints
- Illustration d'une forme de démocratie et de participation
- Impact sur les textes de loi
- Retour sur la conception de la place de la promotion de la santé dans l'ARS
- Interpellation sur la capacité des acteurs à se mobiliser et à continuer leur mobilisation localement